

Déclaration liminaire GT phase d'ajustement carte scolaire juin

M. l'Inspecteur d'Académie,

Ce GT de phase d'ajustement de la carte scolaire en préparation de la rentrée 2018 reste marqué par le dédoublement des classes de CP et CE1 en Education Prioritaire, réalisé à moyens constants. Sans créer les postes nécessaires pour « donner plus à ceux qui ont moins », l'extension du dispositif de dédoublement se fait au détriment d'autres dispositifs ou secteurs : amputation sans précédent du PDMQDC, pourtant unanimement plébiscité dans les écoles où il a été implanté, suppressions de classes en zone rurale, en maternelle, RASED en friche, absences non remplacées devenues le quotidien des écoles. A ce tableau peu flatteur, la suppression brutale des emplois aidés dédiés à l'aide administrative amène la touche finale qui déstabilise au quotidien le fonctionnement des écoles. Nous déplorons également le transfert de postes du second degré, pourtant confronté à une phase de poussée démographique, vers le premier degré : la priorité au primaire mérite des moyens propres qui ne mettent pas en péril la réussite des collégiens et lycéens.

Dans le département, la dotation de 32 postes est évidemment insuffisante pour répondre à tous les besoins du terrain, en particulier pour enfin agir sur le nombre d'élèves par classe, principal levier de la réussite de tous, première préoccupation professionnelle des PE et principale revendication du SNUipp-FSU. Pourquoi réserver la réduction des effectifs au début de cycle II en éducation prioritaire ? La baisse des effectifs doit être généralisée et concerner toutes les classes, dans toutes les écoles. C'est le sens de campagne nationale du SNUipp-FSU #PasPlusde25 par classe et #PasPlusde20 en éducation prioritaire. Nous vous demandons de relayer ces revendications légitimes auprès du recteur et du ministre.

Lors de la phase principale de février, vous avez su vous montrer à l'écoute de la voix des personnels portée par le SNUipp-FSU en assouplissant le dispositif de dédoublement, ce qui a permis le maintien du PDM hors EP, des quelques moyens (toujours insuffisants) consacrés à la scolarisation de moins de trois ans, la création de postes de remplaçants. Beaucoup trop de fermetures sont cependant à déplorer tandis que des dizaines d'école restent sans perspective d'une ouverture légitime.

Des efforts restent donc à fournir pour rétablir une balance positive. Nous attendons en particulier des phases d'ajustement le maintien des seuils départementaux antérieurs, en particulier en élémentaire : pas de fermeture hors EP à plus de 25,5 et des ouvertures garanties à 27 hors EP ou à 24 en EP. Des situations que nous avons contestées en février doivent être revues, les prévisions des écoles mieux prises en compte, les moyens utilisés sans frilosité. Si les situations de hausse subites doivent trouver une réponse, nous vous demandons de considérer avec bienveillance les situations d'érosion démographique qui n'auraient pas été anticipées car des fermetures en juin pénalisent trop les personnels concernés. Nous rappelons notre ferme opposition à toute fermeture sèche en septembre, acquis départemental dont nous ne pourrions accepter la remise en cause.

Après un premier échange nourri mardi 12/06 sur la base de documents de travail de qualité pour lesquels nous remercions les services, les élu-es SNUipp-FSU se présentent devant vous déterminés à faire entendre la voix des personnels qui se sont mobilisés ce jour pour défendre des conditions de travail dignes et favorables à la réussite de leurs élèves. Nous vous demandons de les écouter au cours d'une séance de travail où vous savez pouvoir compter sur le sérieux du travail paritaire accompli et le caractère constructif de nos propositions.